

Atlas Contrôle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

**Numéro de rapport:**

45.926

**Date du contrôle:**

03/06/2024

**Lieu du contrôle:**

Rue Guillaume Lekeu 44 1070 Bruxelles  
Belgique

**Testeur d'installation:****Agent-visiteur:**

Michael Di Martino

**Type de contrôle:**

Visite périodique (Livre 1 6.5)

**Date d'émission:**

03/06/2024 16:35:32

**Prochaine visite avant le:**

03/06/2025

### Donneur d'ordre

**Nom**

GROUP CONTROL SRL

**Adresse**

Avenue Minerve 21/58, 1190 Forest, Belgique

**Email**

finance@groupcontrol.be

### Base(s) règlementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

### Identification de l'installation électriques

**Adresse de l'installation**

Rue Guillaume Lekeu 44 1070 Bruxelles Belgique

**Type de locaux**

Appartement 1er étage

**Propriétaire, gestionnaire ou exploitant**

Debusscher

**Adresse du propriétaire****Fondations**

avant 81

**Mise en oeuvre de l'installation**

Après le 01/06/2020 et avant le 01/06/2023

### Données du raccordement

**GRD**

Sibelga

**Numéro de compteur**

9345493

**Code EAN****Liaison compteur-tableau**

XVB 4X10

**Tension de service**

2 x 230 V

**Protection générale**

40 A 2P

Atlas Contrôle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles
NOK	NOK
Description de l'installation	TB1: 1x différentielle 2p 300mA/40A TB2: 1x différentielle 2p 30mA/40A 4x disjoncteurs 2p 20A 2x disjoncteurs 2p 16A
Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Test BP du DDR	OK
$\Delta I_n$	OK
Contrôle de l'état	OK
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	NOK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre ( $\Omega$ )	7
Isolement ( $M\Omega$ )	15,39

## Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

## Conclusions

### CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Controle  
 Boulevard Lambermont 127  
 1030 Bruxelles

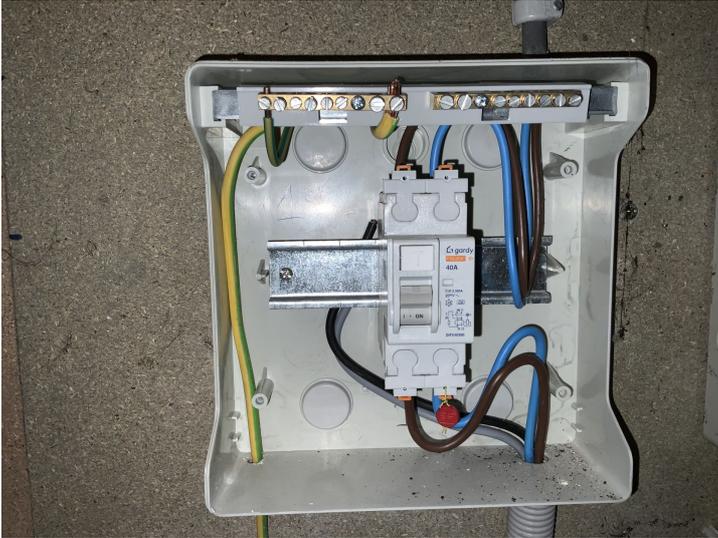


Tableau 1

Tableau 2

### Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
Compléter la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) dans la salle de bains / douche(s).	L1: 7.1.4.4.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	
Prévoir un circuit exclusivement dédié pour chacun des appareils suivants: lave-linge / lave-vaisselle / sèche-linge / cuisinière électrique / taque de cuisson électrique/ four électrique / chaque appareil (mobile) à poste fixe Pnom >= 2600 W. Les appareils d'un chauffage électrique à poste fixe sont alimentés par un ou plusieurs circuits exclusivement dédiés. La section des canalisations électriques est choisie en fonction de la puissance de ces appareils ou machines électriques	L1: 5.2.1.2.
Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.	L1: 5.2.2.; 5.2.9.5.
Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	

### Liste des remarques

Libellé	Référence
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15

Libellé	Photo